

Pour le retrait de la question coloniale problématique du CEB 2026

 lesoir.be/756974/article/2026-07-02/pour-le-retrait-de-la-question-coloniale-problematique-du-ceb-2026

un collectif de signataires*

July 2, 2026



La question n° 10 (L511) du volet formation géographie et historique demande aux élèves de 6^e primaire de juger de la pertinence d'un document (L510) portant sur l'Etat indépendant du Congo pour se renseigner sur la colonisation des Amériques du 15^e au 18^e siècle. Les correctrices et correcteurs attendent logiquement que les élèves rejettent le document d'une part parce qu'il s'agit d'un document qui a trait à la fin du 19^e siècle-début 20^e siècle (chronologie) et d'autre part puisqu'il concerne l'Afrique centrale et non le continent américain (géographie). Jusque-là, il s'agit d'un questionnaire qui correspond aux attendus du nouveau référentiel en formation historique, géographique, économique et sociale promulgué en 2022 et colle à l'exigence de pouvoir « sélectionner dans un document une information utile pour répondre à une question de recherche » et/ou de « justifier la pertinence ou la non-pertinence d'un document donné par rapport à une problématique en lien avec un moment clé relatif à la multiculturalité en Belgique » ([Référentiel FGHEs](#), p. 57-58). Il n'empêche que la narration des expériences coloniales belges représentées demeure factuellement incomplète : elle projette une vision temporellement et géographiquement réductrice, car les historiennes et historiens experts ont analysé des tentatives plus ou moins échouées de coloniser des terres et des populations dans les Amériques.

À lire aussi [Congo et CEB, la Fédération Wallonie-Bruxelles recadre la polémique](#)

50.000 paires d'yeux sur un document douteux

Par contre, le document (L510), sous-titré « Léopold II, un roi entreprenant et un fin stratège », qui est soumis à lecture d'élèves de onze-douze ans, est éminemment équivoque et douteux (il s'agit d'un extrait d'un panneau de l'exposition « Du coup de grisou au caoutchouc. En Belgique de 1880 à 1914 » diffusée en 2015 par le Muséobus de la Fédération Wallonie-Bruxelles). Le document, sans locuteur identifiable, affirme que « posséder une colonie est une volonté conquérante très ancienne » et que « de tout temps, les pays les plus forts et les plus développés se sont emparés de nouveaux territoires, de terres où vivent des peuples alors considérés comme inférieurs, moins organisés et jugés incapables de se défendre ». En résumé, il normalise la colonisation sous couvert de déterminisme naturel, établit une hiérarchisation raciste entre des êtres humains, nie l'agentivité et la résistance des populations colonisées et laisse de côté, volontairement ou non, les critiques acerbes du régime colonial de Léopold II, pourtant présentées dans l'exposition susmentionnée.

Puisqu'elles et ils ne disposaient pas encore des connaissances nécessaires à sa compréhension, 50.000 élèves ont potentiellement absorbé ces informations sans la médiation et la contextualisation pourtant indispensable.

À lire aussi [La grande illusion du « Panorama du Congo belge »](#)

De la propagande coloniale dans le CEB

En effet, le [référentiel FGHEs de 2022](#), écrit avec un souci particulier de cohérence entre toutes les années du tronc commun, prévoit de former les élèves de 2^e secondaire à la nature du régime colonial léopoldien, à la « ségrégation raciale » qu'il a imposé et à la « violence structurelle dans les rapports entre le régime colonial et les Congolais, Rwandais et Burundais » (Référentiel, p. 70). Ainsi, des élèves de secondaire, tous et toutes bien formés à la critique historique, relèveraient que ce document justifie l'impérialisme, qu'il s'appuie sur des arguments suprémacistes et que, par conséquent, il n'est pas exagéré de le classer, en l'état, dans la catégorie de la propagande coloniale, c'est-à-dire une tentative délibérée, par la production et la diffusion d'informations, de façonner les perceptions et de manipuler les cognitions ([M.G. Stanard 2011](#)).

À lire aussi [Sarah Demart : « En Belgique, la postracialité est une illusion »](#)

L'anéantissement de dix ans de travail conjoint

Ce genre d'épisodes pour le moins fâcheux vient annihiler dix ans d'efforts communs et concertés par un ensemble large d'actrices et d'acteurs de la société civile et du monde enseignant primaire, secondaire et supérieur pour décoloniser les esprits des citoyennes et citoyens belges de demain. En effet, pendant une décennie, un travail important au

niveau institutionnel, sur le terrain et du point de vue scientifique a fait considérablement fait évoluer la compréhension que nous avons de la colonisation belge et la gestion de ses durabilités ([Stoler 2016](#)) en termes de discriminations raciales multiformes dans la société belge et de violences militaires dans les pays anciennement colonisés. Cette dynamique a notamment permis de mettre à la disposition de toutes et tous une riche documentation mobilisable dans un contexte pédagogique. Elle a par ailleurs contribué à la reconnaissance par la justice des crimes contre l'humanité commis à l'égard des personnes métisses de Belgique.

Pour une reprise de la concertation

Il n'est plus acceptable de traiter la colonisation belge avec autant d'imprécision et de nonchalance. Nous estimons qu'il est de la responsabilité de la ministre de l'Éducation d'exiger de la DSEE qu'elle revoie sa copie et qu'elle retire la question incriminée de tout document officiel de la FWB. En outre, nous demandons à Madame Glatigny de reprendre la concertation entre les actrices et les acteurs de l'enseignement et les spécialistes de l'histoire de la colonisation.

***Signataires :** Romain Landmeters (UCLouvain Saint-Louis Bruxelles), le Collectif Mémoire Coloniale et Lutte contre les Discriminations, Julien Truddaïu (coauteur *Notre Congo/Onze Kongo, la propagande coloniale belge dévoilée*), Astrid Jamar (Universiteit Antwerpen), Enika Ngongo (UCLouvain Saint-Louis Bruxelles), Yasmina Zian (ULB), Chantal Kesteloot (Cegesoma/Archives de l'Etat), Arnaud Lismond-Mertes (CSCE asbl – Ensemble !), Matthias De Groof (Universiteit Antwerpen), Collectif Ekolo – Mémoire & Héritage (Kinshasa), Jean Illi (ULB), Comité Ujamaa, Hajar Oulad Ben Taïb (UCLouvain Saint-Louis Bruxelles), Sarah Kawayu (juriste), Cercle Kilimandjaro Saint-Louis, Anaïs Mashini (économiste), Dady Kawayu (économiste).